



Déclaration préalable de la FSU au CDEN du 13 juin 2008

Dans un contexte de mécontentement social lié à la non prise en compte de revendications légitimes sur les salaires, les retraites, les services publics ; revendications qui se sont exprimées par la grève et par de nombreuses mobilisations et qui seront à l'ordre du jour de l'action du 17 juin, ce gouvernement persiste dans une politique qui aggrave les inégalités sociales. Sous prétexte de réforme, la « Révision Générale des Politiques Publiques » met en œuvre un vaste plan social avec la suppression de 40 000 emplois de fonctionnaires par an. Cette RGPP traduit le profond désengagement de l'État envers la Fonction Publique et l'ensemble des services publics menacés dans leurs missions et dans leur devenir. L'Education Nationale est particulièrement visée : c'est la plus touchée par les suppressions de postes et elle présente pour le gouvernement un secteur mobilisé d'agitations récurrentes qu'il faut mettre au pas, tant sur le plan idéologique que sur le plan professionnel.

A travers les attaques du Président contre la laïcité, en privilégiant le curé à l'instituteur, la remise en question de l'exercice du droit de grève par le Service Minimum d'Accueil, dénoncé par les personnels et par l'Association des Maires de France, les attaques directes contre le secrétaire général de la FSU, la campagne médiatique mensongère qui dénigre l'efficacité du service public et laïque d'éducation et qui tente d'opposer les usagers et les personnels ; c'est bien le procès de l'école publique qui est instruit.

Cet écran de fumée ne saurait masquer la volonté politique de renforcer l'école du tri social. Les nouveaux programmes appauvris qui traduisent une vision « mécaniste » des apprentissages, la remise en question rétrograde de la mixité à l'école, la suppression de deux heures de classe qui a pour conséquence d'externaliser le traitement de la difficulté scolaire hors du temps de classe pour tous, les stages de remise à niveau CM1 et CM2 qui évacuent le traitement de la difficulté scolaire des heures d'enseignement obligatoire et qui font entrer le « travailler + pour gagner + » dans le 1^{er} degré ; la suppression des IUFM et de la formation professionnelle des enseignants au profit du compagnonnage ; tous ces dispositifs entérinent le moins d'école mais également mettent un coup d'arrêt à la démocratisation du système scolaire français à travers un accompagnement social « en douceur » de l'exclusion que nous dénonçons.

Dans le second degré, les fermetures massives de postes d'enseignants (81 postes en lycées, 54 postes en collèges et 4 en segpa), et les suppressions de postes administratifs vont gravement hypothéquer le fonctionnement des établissements, notamment les établissements les plus fragiles en éducation prioritaire. La FSU Oise dénonce la transformation d'heures postes en heures supplémentaires et ce choix budgétaire pèse fortement sur l'organisation des services des enseignants. Le profond mécontentement des personnels et des usagers s'est traduit par des mobilisations dans les établissements de l'Oise et lors des grèves du 18 mars, du 15 mai et de la grande manifestation nationale du 18 mai.

La dégradation générale des conditions de travail dans les établissements concerne également les personnels de vie scolaire, les personnels administratifs et les agents de service. Le recours à la précarité, devenu indispensable pour le fonctionnement des établissements, n'est pas acceptable pour assurer un bon fonctionnement du service public et laïque d'éducation. La FSU dénonce la situation qui est faite à ces personnels et la question de leur titularisation se pose. La FSU réitère sa demande de recrutements à la hauteur des besoins de personnels titulaires de la fonction publique d'état sur des postes statutaires.

La FSU rappelle que s'il ne saurait être question d'immobilisme face à l'échec scolaire, les options qui sont d'ores et déjà annoncées par le Ministre quant à une prochaine réforme du lycée (autonomie des établissements, bac et enseignements « à la carte », baisse des horaires

élèves et son prétexte, une dichotomie arbitraire entre « cours » et activités pédagogiques...) ne correspondent ni aux attentes des enseignants, ni à l'intérêt des lycéens...

Pour le 1^{er} degré, dans l'Oise, la rentrée 2008 se caractérise par un P/E qui se dégrade et qui sera encore le dernier dans l'Académie. La dotation de 2 postes pour 125 élèves supplémentaires va, bien évidemment, être encore une fois insuffisante pour pourvoir au besoin des écoles, de la formation, du remplacement, de l'ASH.... De part cette dotation, les effectifs par classe, en maternelle comme en élémentaire, vont nécessairement augmenter. Afin de tenter de dégager les moyens en postes dont il ne dispose pas à cause de la politique de restrictions budgétaires, l'Inspecteur d'Académie engage une politique volontariste de redéploiements qui se traduit par des fermetures qui, dans certaines écoles, vont poser de réels problèmes d'organisation pédagogique. L'Inspecteur d'Académie a déjà dû annuler les stages de formation continue fin mars, par manque de remplaçants. Le besoin en poste de remplaçants est tel que l'Inspecteur d'Académie remet en cause la durée des congés de maladie et de maternité des professeures des écoles.

Par ailleurs, la diminution depuis plusieurs années du nombre de postes aux concours, nous inquiète également. Elle s'est d'ailleurs traduite cette année par un recrutement « pléthorique » sur la liste complémentaire aux concours, qui va se renouveler à l'identique pour la rentrée 2008. Le recours à la liste complémentaire comme mode de recrutement parallèle aux concours devient une variable d'ajustement dans la gestion des personnels. Il ne répond pas aux exigences de notre métier et met nos jeunes collègues dans une grande difficulté en l'absence de formation préalable.

Ce projet 2008 de carte scolaire écarte une nouvelle fois totalement la possibilité d'améliorer ou simplement de conserver la scolarisation des enfants de moins de trois ans, même dans l'éducation prioritaire. Nous nous élevons une nouvelle fois contre le système de comptage des élèves de moins de trois ans, qui pénalise et freine la possibilité de leur scolarisation et représente un « malus » pour bon nombre d'écoles.

La FSU, partie prenante du Réseau Éducation Sans Frontières, tient à rappeler son mandat en faveur des élèves scolarisés dont les parents sont sans papiers. L'expulsion de Monsieur DIARRA, malgré une large mobilisation, touche une famille dans laquelle un quatrième enfant est attendu et dont deux sont scolarisés à l'école maternelle Jules Verne de Beauvais. Nous sommes très inquiets sur le devenir de cette famille, des ses enfants qui sont aussi nos élèves. La FSU réaffirme sa revendication de régularisation de tous les sans papiers et soutien la lutte des salariés sans papiers.

Enfin, la FSU dénonce une transformation en profondeur du système éducatif piloté par une évaluation visant essentiellement la réduction des coûts. La FSU appelle à poursuivre la mobilisation pour les services publics et pour l'Éducation.